

Documentation

Module Modification de factures, même validées, payées

Modifiez toutes vos factures en un clic même lorsque celles-ci sont déjà validées et/ou réglées.
Une erreur dans votre facture ou une demande d'un client ? Plus de problème avec ce module !

Attention, la modification de facture est encadrée par la loi française. Des avertissements sont disponibles avec ce module pour plus de détails.

Modifier une facture

Avec ce module, vous pourrez modifier une facture quel que soit son statut (validée, payée,).
Pour cela, il vous suffit d'utiliser le bouton « Re-modifier la facture » présent sur la fiche facture.
Vous obtiendrez ainsi la page d'édition de la facture.

Si le bouton n'est pas visible sur la fiche de la facture, vous devrez d'abord réouvrir la facture avant de voir le bouton de modification.